



United Nations
Economic Commission for Africa

La République Togolaise et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique signent un mémorandum d'entente pour la création du Centre Africain de Cybersécurité

Lomé (Togo), 16 août 2022 – La République Togolaise et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) sont heureux d'annoncer la signature d'un mémorandum d'entente pour une étroite collaboration en vue de la construction du Centre Africain de Coordination et de Recherche en Cybersécurité au Togo.

Le centre sera basé à Lomé (Togo), et agira en qualité de pôle régional central d'informations et de renseignements sur la cybersécurité. De manière indépendante et objective, il fournira une expertise et mènera des activités liées à la promotion de la cybersécurité et aux enquêtes sur la cybercriminalité.

Les missions de ce pôle régional sont entre autres :

- Le renforcement des capacités et le soutien aux agences de cybersécurité établies dans les pays africains ;
- La collaboration avec les gouvernements africains, les décideurs, les forces de l'ordre et les experts en sécurité en vue de créer des cadres efficaces pour évaluer et atténuer les cybermenaces et promouvoir la cybersécurité dans la région ;
- La mise à disposition de capacités techniques et de recherche hautement spécialisées pour la promotion de la cybersécurité dans la région.

Les 23 et 24 mars 2022, le 1er Sommet de la Cybersécurité Co-organisé par la République Togolaise et la CEA rassemblait les Chefs d'Etat et de Gouvernement, dirigeants du secteur privé ainsi que leaders de la société civile pour un dialogue afin de répondre aux défis et enjeux pressants auxquels tous les acteurs africains sont confrontés en matière de cybersécurité. A ce sommet, les Etats représentés ont adopté "la Déclaration de Lomé sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité" (Déclaration de Lomé).

A travers la Déclaration de Lomé, ces Etats se sont engagés à ratifier la "Convention de Malabo" – l'une des conventions les plus avancées au monde sur la cybersécurité, et à renforcer la coopération africaine en matière de cybersécurité et de lutte contre le cybercrime. Il en résulte que le présent mémorandum d'entente entre la République du Togo et la CEA rendra possible la création du Centre Africain de Coordination et de Recherche en Cybersécurité, pour appuyer les pays africains dans l'exécution de la Déclaration de Lomé.

A ce jour, le Togo est au nombre des rares pays à avoir déjà ratifié la Convention de Malabo. Le pays s'est doté d'un cadre légal et réglementaire adapté à la cybersécurité et a mis sur pied des organes de régulation, entre autres, son Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCy) ou son Instance de Protection des Données à Caractère Personnel, (IPDCP). En partenariat avec la société Asseco Data Systems, un acteur polonais de Cybersécurité, la République Togolaise a mis en place une société de service en cybersécurité – Cyber Defense Africa (CDA), composée en grande majorité de Togolais, pour la protection de son cyberspace tout en assurant un transfert de compétences.

Le Ministre de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale du Togo, Mme **Cina Lawson**, a déclaré : "Nous sommes heureux de nous associer à la CEA pour renforcer notre engagement à faire de la cybersécurité une priorité absolue pour nos Etats. Nous ambitionnons de faire de notre pays un véritable hub numérique en Afrique. Notre modèle de partenariat avec le secteur privé est l'une de nos approches innovantes que nous voulons mettre en avant pour inspirer d'autres pays pour un cyberspace plus sûr sur le continent."

Pour sa part, la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la CEA, **Dr Vera Songwe**, a laissé entendre qu' "Il est primordial de promouvoir des solutions concertées en matière de cybersécurité en Afrique. La CEA est davantage déterminée à promouvoir la cybersécurité dans la région afin de faire prospérer l'économie numérique africaine; et nous sommes heureux de nous joindre au Gouvernement Togolais pour une parfaite matérialisation de la Déclaration de Lomé sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité".

Contact de presse: presse@numerique.gouv.tg

A propos de [CEA](#)

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) joue un double rôle en tant qu'organisme régional de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et en tant que partie intégrante du paysage institutionnel régional en Afrique. Composée de 54 États membres, la CEA est bien placée pour contribuer spécifiquement à la recherche de solutions aux défis de développement du continent.

A propos du [Ministère de l'Economie Numérique et de Transformation Digitale](#)

Le Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines de l'économie numérique et des postes.

À ce titre, il mène la transformation numérique de l'économie, notamment la numérisation des services publics, la promotion et la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer la vie des Togolais.